

28-SEP-2010

2008-5972

**Biofongicide sous forme de poudre mouillable
Réprime le blanc (*Oidium neolycopersici*) sur les tomates de serre et le
blanc (*Podosphaera xanthii*) sur les concombres de serre**

INFLUENCE WP

COMMERCIAL

GARANTIE : Ail.....70,1%

**Numéro d'homologation 29667
Loi sur les produits antiparasitaires**

Contenu net : 1-22,7 kilogrammes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU
ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU**

CONTENU NET : 1 – 22,7 kilogrammes

**AEF GLOBAL INC.
201, Mgr-Bourget
Lévis, QC
G6V 6Z3
(418) 838-4441**

Ligne d'assistance sans frais : 1-866-622-3222

www.aefglobal.com

MODE D'EMPLOI :

Utiliser une bouillie d'arrosage fraîchement préparée à chaque nouvelle application

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

Influence WP est une poudre mouillable contenant de l'ail comme matière active.

Influence WP s'attaque au champignon qui cause le blanc sur les concombres de serre et les tomates de serre. Influence WP devrait être appliqué préventivement ou dès l'apparition des premiers signes d'infection. Des applications répétées et une couverture complète du feuillage sont nécessaires pour maintenir une bonne répression de la maladie.

MODE D'APPLICATION

Application foliaire : Utiliser la quantité d'Influence WP requise dans un volume d'eau approprié pour bien couvrir le feuillage. Il est recommandé de remplir le réservoir du pulvérisateur avec une certaine quantité d'eau propre avant d'ajouter l'Influence WP pour éviter qu'il se dépose. Agiter constamment afin de maintenir la suspension. Appliquer Influence WP en pulvérisation foliaire sur les tomates et les concombres de serre afin de réprimer le blanc. Appliquer à raison de 6,9 kg/ha dans un taux de dilution recommandé de 1000L/ha. Les applications subséquentes peuvent être faites aux 7 à 14 jours si les symptômes persistent.

TAUX D'APPLICATION:

Culture	Pathogènes		Taux (kg/hectare)
Tomate de serre	Blanc	<i>Oidium neolycopersici</i>	6.9 kg/ha
Concombre de serre	Blanc	<i>Podosphaera xanthii</i>	6.9 kg/ha

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant potentiel pour la peau.

Peut irriter les yeux.

Peut irriter la peau.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les particules de poussières et les brouillards de pulvérisation

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes ainsi que des lunettes de protection pour manipuler, mélanger, charger et appliquer le produit et durant toute activité de nettoyage et de réparation. De plus, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un respirateur qui filtre les particules et les brouillards (masque antipoussière) de classe N-95, R-95, P-95 ou HE (norme minimale), et les applicateurs utilisant un pulvérisateur à moteur doivent porter un respirateur doté d'un dispositif de retenue de type cartouche à baïonnette (pour les particules) et d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE. NE PAS circuler ou permettre à quiconque de circuler dans les sites traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec.

Peut irriter les voies respiratoires.

La manipulation et le chargement d'Influence WP ainsi que les activités de nettoyage et d'entretien doivent se faire dans un endroit bien aéré.

Les personnes sans protection devront demeurer à l'extérieur des sites traités pendant toute la durée du traitement.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter les symptômes.

ENTREPOSAGE

Conserver le contenant bien fermé à l'écart de la lumière directe du soleil et à des températures entre 4 °et 20°C. Une température d'entreposage plus froide est préférable. Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage de déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))